



## Fédération SUD éducation

17, Bld de la Libération, 93200 St Denis

Tél: 01 42 43 90 09 Fax : 09 85 94 77 60

[fede@SUDeducation.org](mailto:fede@SUDeducation.org) [www.SUDeducation.org](http://www.SUDeducation.org)

numéro 6

Mai 2016

# Bulletin de la commission internationale

Cette note a pour objet de faire le point sur les dossiers internationaux suivis par la Fédération Sud Éducation.



## Sommaire

- 1) Etats-Unis - page 1
- 2) Italie - page 2
- 3) Mexique - page 3
- 4) Palestine - page 3
- 5) Maroc - page 4
- 6) Belgique - page 4
- 7) Iran - page 5

## Chicago, 1<sup>er</sup> avril 2016, moment de convergences des luttes

La délégation Solidaires présente à la conférence Labor Notes, dont 2 membres de Sud éducation, témoignent:

### La grève des travailleurs et travailleuses de l'éducation a entraîné la fermeture de toutes les écoles, tous les collèges et lycées de la ville.

Les étudiants et professeurs d'une université étaient aussi en grève, contre la menace de fermeture d'ici un mois pour cause de restriction budgétaire. Les salariés des *fast foods*, comme les « *nounous* » étaient aussi en grève pour réclamer un salaire minimum de 15 dollars/heure. C'est devant les écoles fermées que des piquets de grève se sont retrouvés dès 6 heures du matin, rassemblant ainsi ces différentes catégories de salariés unis dans la lutte.

Rumina, Ernestina y Maria travaillent chez Mac Donald depuis 14 ans, 14 ans qu'elles n'ont pas pris de vacances, 14 ans qu'elles ont des contrats de 20 heures, parfois 24 heures, 14 ans sans assurance maladie, 14 ans qu'elles font des petits boulots à côté car il est impossible de vivre de leur salaire. 14 ans dans la peur de perdre leur emploi, 14 ans qu'elles n'ont aucun droit. Ou plutôt, qu'elles pensaient n'avoir aucun droit. Car un jour est arrivé Silvia. Elle leur a parlé de droits, de salaire digne, d'avoir une section syndicale... Elles ont eu le courage de faire une première grève il y a 1 an ; une journée, car plus longue, leur employeur aurait eu le droit de les renvoyer. A leur retour au travail, au lendemain de la grève, elles l'ont payé très cher. Pendant un mois leur « manager » leur a attribué les tâches et les horaires les plus pénibles. Ce sont leurs collègues qui les ont soutenues même si la peur les avait empêchées de faire grève. Ce 1<sup>er</sup> avril de grève à Chicago, elles sont là depuis 6 heures du matin devant l'école...

International trade union network of solidarity and struggle  
Red Sindical Internacional de Solidaridad y de Luchas  
Red Sindical Internacional de Solidaridad y de Luchas  
Red Sindical Internacional de Solidaridad y de Luchas  
[www.laborsolidarity.org](http://www.laborsolidarity.org)

### International solidarity with the struggle of the Chicago teachers !

April 1st was a day of massive strike and demonstration of Chicago teachers. Over 25,000 were in the streets: teachers, parents, students, and also children workers, fast-food workers striking for a \$15 minimum wage. In total, over 50 unions and community organizations have joined the call of the Chicago Teachers Union.  
Chicago teachers are fighting against massive budgetary cuts in public education funding. This struggle for the defense of public services is also a struggle against institutional racism, because these cuts primarily concern the city's black and brown population.  
The international trade-union network of solidarity and struggle stands in solidarity with Chicago teachers, in their fight for racial equality and economic justice !

### ¡Viva la lucha en defensa de los derechos de l@s docentes de Chicago!

El 1ero de abril fue una jornada de huelga y de movilización masiva de l@s docentes de Chicago. Mas de 25.000 personas han manifestado con convocatoria del Chicago Teachers Union: docentes, padres, alumnos, estudiantes, pero también l@s asalariad@s de los fast-foods en huelga por un aumento del salario mínimo. Más de 50 sindicatos y organizaciones respondieron presentes a la convocatoria del CTU.  
L@s docentes de Chicago luchan contra los cortes del presupuesto de la educación pública. Esta lucha por la defensa de los servicios públicos es también una lucha contra el racismo institucional, ya que es la población afro-americana de la ciudad la primer víctima.  
La Red Sindical Internacional de Solidaridad y de Luchas apoya plenamente las reivindicaciones de l@s docentes de Chicago en su lucha por la igualdad racial y la justicia social.



[www.labornotes.org](http://www.labornotes.org) <http://terrainsdeluttes.ouvaton.org/?p=3831> [www.laboursolidarity.org](http://www.laboursolidarity.org)



## Italie – Loi *Bona scuola*, où en est-on ?

L'Italie est actuellement l'objet d'une offensive massive et prolongée contre les droits des travailleurs-ses, à travers les différentes contre-réformes mises en place par le gouvernement de Matteo Renzi le « démolisseur » : le *Jobs act*, qui avait suscité une mobilisation importante en 2014, avait ainsi introduit trois ans de période d'essai, dans le cadre d'un CDI nouveau « à protection croissante », et facilité les licenciements en supprimant la possibilité de réintégration d'un salarié-e licencié-e abusivement. L'école, terrain de chasse privilégié des capitalistes, ne fait pas exception, avec la loi dite *Bona Scuola*, promulguée au début de l'été 2015. Où en est-on à l'heure actuelle ?

La loi *Bona scuola*, prévue initialement pour être un simple décret, est avant tout un chantage à l'emploi. Le gouvernement Renzi affirmait vouloir troquer la réduction de la précarité enseignante contre une nécessaire réorganisation du système éducatif, à travers la gestion du corps enseignant en particulier. On peut relever, parmi d'autres, trois aspects saillants de cette contre-réforme extrêmement violente. D'une part, le pouvoir des directeurs-trices d'établissements scolaires est renforcé, au détriment de l'ancien « collègue » des enseignant-e-s. Même si le gouvernement a en partie reculé sur ce point, le renforcement des prérogatives des directeurs est réel. Ensuite, l'individualisation de la rémunération est accentuée, avec un système de prime adossé à une évaluation par le-la directeur-trice, au détriment de l'avancement à l'ancienneté ou par les qualifications acquises pendant la carrière. Et surtout, les enseignant-e-s recruté-e-s à partir de la promulgation de la loi seront auditionnés par le directeur sur CV, au sein d'une « liste régionale », et le directeur pourra renvoyer l'enseignant-e sur sa zone de remplacement s'il n'est pas satisfait. Autrement dit, la managérialisation de l'école connaît en Italie une accélération décisive. Un rêve éveillé pour nos décideurs européens et français.

### **Une mobilisation importante a émergé contre cette contre-réforme à partir de l'automne 2014.**

Dans un contexte syndical où les grandes centrales (CGIL, CSIL et UIL) fonctionnent selon un modèle de cogestion assumé, les enseignants se sont organisés en Assemblées générales, à travers notamment les « autoconvocati della scuola », avec le soutien des « syndicats de base » (COBAS, UNICOBAS, CUB, USI...) et des syndicalistes lutte des classes de la CGIL (dont la tendance « Il sindacato e un'altra cosa »). La pression a poussé à l'organisation de plusieurs journées de mobilisation. Le 24 avril 2015, quelques syndicats de base (UNICOBAS, ANIEF, USB, USI) ont organisés seuls une journée de grève avec une manifestation de quelques milliers de personnes dans Rome. Surtout, le 5 mai, une intersyndicale large incluant les secteurs éducation des centrales majoritaires a organisé une grève très majoritaire – entre 70 et 80% de grévistes sur toute l'Italie. Le 13 novembre, les syndicats de base COBAS, UNICOBAS, ANIEF, USI et CUB-scuola organisaient une nouvelle journée de grève. La mobilisation a cependant échoué, la loi ayant été promulguée au début de l'été 2015.

A l'heure actuelle, la mobilisation prend des formes différentes. D'une part, une stratégie de « guerilla » dans les établissements est menée par certains collectifs, et fermement appelée par UNICOBAS. Il s'agit en particulier de boycotter les « comités d'évaluations », représentant les enseignants, les parents d'élèves, les élèves et la direction, chargés localement de définir les critères d'évaluation des enseignants. D'autre part, comme le permet la législation italienne, un référendum d'initiative populaire est organisé dans un cadre unitaire large (Flc-CGIL, COBAS, GILDA, UNICOBAS, USB, SGB, CUB...), et a pour objectif l'abrogation de la loi *Bona scuola*. Elle doit recueillir 500 000 signatures entre avril et septembre pour que le référendum puisse être organisé.

### **En somme, l'Italie expérimente de manière très brutale la managérialisation de l'école que nous subissons de manière plus graduelle en France :**

réforme des statuts et IMP, offensive à venir sur le statut des enseignant-e-s du premier degré, sur les directeurs-trices d'école... Le cadre syndical italien, avec l'existence de syndicats de base, dont nos partenaires (UNICOBAS, CUB, USI), doit nous interroger également, y compris sur sa volonté à mobiliser seul, hors cadre unitaire, sur les questions d'éducation, parfois au mépris de sa capacité réelle à le faire. Enfin, l'expérience italienne montre si besoin était l'enjeu de la construction d'un réseau syndical international (et donc notamment en Europe), capable de faire front sur les questions d'éducation, qui à l'instar des autres services publics et de l'ensemble des droits sociaux, font l'objet d'une offensive convergente des capitalistes européens.

# Mexique – ¡Ya basta de represión !

A plusieurs reprises, à travers la fédération Sud Education, l'Union syndicale Solidaires ou le Réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous avons manifesté notre solidarité avec les enseignants et enseignantes du Mexique. **L'Etat mexicain réprime fortement celles et ceux qui luttent ; on connaît la situation au Chiapas mais ceci s'applique aussi envers les syndicalistes non corrompus.**

Le 21 mai à l'aube, une centaine de manifestant-es qui occupaient la Plaza de Santo Domingo, face au Secrétariat de l'Éducation publique, au centre-ville de Mexico ont, sous la menace, été obligé-es de monter dans des bus qui les ont évacués-es.



# Palestine – un mouvement inédit et massif

**En février, une grève des enseignant-es a duré six semaines avec une première manifestation de 20 000 personnes à Ramallah. Les raisons : un malaise profond dans la profession et des promesses non tenues sur l'augmentation des salaires et à un coût de la vie très élevé.** Lorsque les enseignant-es ont démarré leur mouvement, ils et elles se sont confronté-es à leur syndicat très lié à l'Autorité palestinienne (AP) et dont les dirigeants sont nommés par le Fatah. N'espérant rien de ce syndicat « poids mort », ils et elles ont décidé de s'organiser en comités locaux dans toute la Cisjordanie. Leurs délégués se réunissaient une fois par semaine à Ramallah pour décider de la suite du mouvement malgré les obstacles (check point, contrôles policiers palestiniens, incitation à un retour au travail des élus, des religieux...). Ils et elles ont obtenu la garantie de l'augmentation de 10%, mais ne sont pas totalement satisfait-es. Un nouveau syndicat est en construction en lien avec la fédération des syndicats indépendants (GFIU).

**Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes, dont l'Union syndicale Solidaires est membre, a soutenu les grévistes, répondant ainsi à l'appel de nos camarades des syndicats indépendants de Palestine. Voici le premier communiqué de soutien, daté du 29 février :**

*Il y a quelques jours, 20 000 enseignants-es manifestaient à Ramallah, pour exiger l'application d'un accord datant de 2013. La quasi-totalité des écoles étaient fermées, tandis que les enseignants-es se rassemblaient aux abords du siège de l'Autorité Palestinienne. Les salaires des enseignants-es sont si faibles que beaucoup, avec leur famille, vivent dans une situation de grande précarité.*

*Outre, l'insupportable et inacceptable occupation israélienne qui est bien évidemment le problème principal, les enseignant-es palestiniennes sont confrontés à deux difficultés : la politique menée par l'Autorité Palestinienne qui d'ailleurs ne respecte pas les engagements pris et l'absence d'indépendance et de démocratie d'une partie du mouvement syndical.*

**Le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttes soutient les exigences des enseignants-es de Palestine :**

- respect de l'accord obtenu en 2013, suite à une longue lutte : augmentation des salaires,
- démocratie syndicale : organisation d'élections au sein du syndicat ;
- abandon des projets de remise en cause des droits à la retraite et des règles d'avancement.

**Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes réaffirme :**

- sa solidarité avec la lutte du peuple palestinien,
- son soutien à la campagne internationale Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre l'occupation israélienne,
- son appui au syndicalisme indépendant, en Palestine comme ailleurs.



[www.laboursolidarity.org](http://www.laboursolidarity.org)

## Maroc – solidarité avec les professeurs stagiaires en lutte



*Le 20 mars avait lieu à Rabat une manifestation à l'appel de la coordination nationale des enseignants stagiaires ; une nouvelle étape dans une lutte entamée il y a plus de 4 mois. Un appel à soutien international avait été lancé, signé par l'Union syndicale Solidaires :*

Depuis maintenant plus de quatre mois les enseignants stagiaires exigent le retrait de deux décrets imposant la dissociation de la formation et de l'embauche d'une part et la réduction de 50% de leur salaire. Ces mesures correspondent aux injonctions du FMI visant à accélérer la privatisation de l'enseignement public et aux politiques d'austérité concernant le budget de l'éducation.

Les choix actuels du gouvernement Benkirane visent à **restreindre les embauches publiques et à offrir au secteur privé, une main d'œuvre corvéable. Cette politique ne fera que gonfler la masse des diplômés chômeurs et la mise en place d'un service de l'éducation à plusieurs vitesses** : au privé, les moyens adéquats pour ceux qui ont les moyens. Au public destiné aux classes populaires, une éducation au rabais. C'est cette logique ultra libérale que le mouvement des professeurs stagiaires refuse. Depuis quatre mois, la résistance est massive et déterminée. Face à elle, le gouvernement refuse tout dialogue prenant en considération les revendications du mouvement et réprime systématiquement les actions de grèves, manifestations et occupations des centres de formation. La mobilisation actuelle a un véritable appui populaire en particulier de la jeunesse, des organisations syndicales et de la société civile. [...] Il est nécessaire de faire pression sur le gouvernement marocain jusqu'au retrait des décrets et que cesse la répression. Notre lutte est la même : contre la remise en cause des droits et des acquis au nom de l'austérité généralisée, contre les politiques autoritaires et liberticides.

## Belgique – manifestation nationale le 24 mai

Le 24 mai, les trois organisations syndicales belges, FGTB, CSC et CGSLB organisaient une manifestation nationale, contre leur loi Travail (loi Peeters) et contre les coupes budgétaires qui touchent les services publics ; avec notamment comme mot d'ordre « la coupe est pleine ». **L'éducation est particulièrement visée et les syndicats du secteur étaient pleinement parti prenantes de l'appel.**

*[Article paru dans [Le progrès social](#) du 21 mai 2016]* En Belgique, la loi « travail » s'appelle Loi Peeters. Le projet de loi du Ministre de L'Emploi Kris Peeters permettrait entre autres d'augmenter le temps de travail hebdomadaire à 45 heures, instaurer un contrat zéro heure ou créer un contrat intérimaire à durée indéterminée. Et comme en France, la mobilisation sociale et syndicale est au rendez-vous. C'est bien à une offensive similaire à celle que mène le gouvernement Valls-Gattaz que les travailleuses et travailleurs de Belgique ont affaire. Comme le projet de Loi El Khomri, celui de Kris Peeters repose sur le dogme d'une flexibilité débridée comme seule réponse au chômage (en Belgique, le taux de chômage « officiel » est de 8,5%). Comme dans le projet de Loi El Khomri, on y retrouve la même atteinte au contre-pouvoir syndical : inversion de la hiérarchie des normes ici, individualisation des négociations avec l'employeur et contournement du contrôle syndical outre-Quévrain.



Au cœur de la loi Peeters il y a l'annualisation généralisée du temps de travail et l'imposition de 100 heures supplémentaires non-récupérables et sans négociations préalables. Ces mesures feraient bondir la semaine travaillée de 38 heures aujourd'hui, à 45 heures demain. Autour de cette matrice on trouve une succession de régressions sociales. Distinguons en deux : une version belge du « zero-hour contract » britannique avec l'instauration de contrats à temps partiel sans indications d'horaires de travail, pour des salariés « à la demande » ; un contrat intérimaire à durée indéterminé, pour une précarité à vie. De quoi se mobiliser...

En Belgique, le syndicalisme, s'il est plus implanté (avec un taux de syndicalisation de 52%) est aussi plus intégré, une partie des fonctions étatiques lui étant déléguées (comme le versement des allocations chômage). Trois grandes centrales cohabitent. La plus puissante, la FGTB, est traditionnellement liée au Parti socialiste. La CSC aux partis centristes-chrétiens et la CGSLB à ceux de centre-droit. Il n'empêche. Dans la FGTB comme dans la CSC des bases syndicales remuantes existent bel et bien. En début d'année, la grève combative des cheminots belges l'a rappelé. FGTB, CSC et CGSLB (réunies en un « front commun syndical ») ont mis sur pied un plan d'action contre le projet de loi, sachant que le ministre veut légiférer dans l'été. Le 24 mai, une manifestation nationale est organisée à Bruxelles et le 24 juin, la FGTB appelle à la grève interprofessionnelle. Le front commun ayant programmé une reprise des mobilisations en septembre et octobre.

Mais à côté de la mobilisation syndicale, un mouvement social prend corps autour de l'action des « Unions de bloqueurs et bloqueuses ». À la croisée du « community organizing » et de l'action syndicale interprofessionnelle, ces Unions rassemblent « *jeunes, précaires, travailleurs, travailleuses dans ou hors emploi, étudiants et étudiantes, allocataires, syndicalistes* ». Leur but étant de faire émerger « *une coordination d'assemblées locales démocratique où se réunissent celles et ceux qui veulent bloquer cette loi et son monde par tous les moyens nécessaires* ». Le 13 mai au matin, les locaux de l'organisation patronale Unizo - dont l'ancien président est Kris Peeters et qui a récemment assimilé le plan d'action syndical à du « terrorisme » - étaient ainsi bariolés de peinture jaune. À Bruxelles, Charleroi, Ixelles, Liège, Mons, Namur... des Unions ont vu le jour et appellent à s'organiser horizontalement et à toutes les échelles : lieux d'études, de travail et de vie ; proposant une « motion contre la loi des 45h » comme base d'appel. Répondant à l'appel de Nuit Debout, elles ont organisé le 15 mai, journée #GlobalDebout, une manifestation contre la Loi Peeters au départ de la Gare de Bruxelles. Et comme le fait l'appel de syndicalistes « On bloque tout ! », les Unions mettent en avant le nécessaire blocage de l'économie... Alors bloquons partout leurs lois « travail » !

<http://www.stop45.be/> <http://onbloquetout.org/>

## Iran – De la prison d'Evin, Téhéran



« Le régime pratique la torture physique et psychologique. Les libertés politiques, les droits de l'Homme, les libertés artistiques et intellectuelles ne sont pas respectées. Les femmes sont obligées de porter un foulard en public sous peine de sévères sanctions. L'homosexualité est punie de mort, et des iraniens sont régulièrement pendus pour cette seule raison. Le régime mène une politique d'occupation militaire des régions peuplées par les minorités nationales, et utilise les méthodes de répression les plus brutales pour écraser leur résistance. La classe ouvrière est privée des droits les plus fondamentaux tels que le droit d'organisation, de négociation collective et de grève. Les syndicats indépendants du pouvoir sont interdits et leurs animateurs emprisonnés. Face aux grèves et aux mouvements de masse parmi les ouvriers, les enseignants, les infirmières, etc., le pouvoir utilise le harcèlement, l'emprisonnement avec libération sous de lourdes cautions. Il n'hésite pas à laisser mourir des activistes en prison. Les porte-paroles des grévistes sont licenciés systématiquement et arrêtés pour « crime de sabotage économique »<sup>1</sup>.

**Esmail Abdi, secrétaire de l'Association Syndicale des Enseignants Iraniens, a été arrêté le 27 juin. Il purge une peine de dix ans pour « organisation et participation à des rassemblements illégaux », découlant de ses activités syndicales.** Djafar Azimzadeh, président de l'Union Libre des Travailleurs Iraniens, est un des organisateurs d'une pétition signée par plus de 4 000 travailleurs demandant des améliorations des conditions de travail et des hausses de salaire ; il a été condamné en mars 2015 à cinq ans de prison pour activités syndicales. Les juges lui ont également interdit de parler de son affaire aux médias, étrangers comme nationaux, et de participer à des groupes politiques ou syndicaux pendant deux ans à compter du premier jour de la fin de cette peine. De leur prison, ils adressent cette déclaration :

<sup>1</sup> Extraits d'une note informant de la réalité de Press TV, organe de propagande du régime iranien. Ce document est une réalisation commune : Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran [www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com) - Alliance international du soutien aux ouvriers iraniens [www.workers-iran.org](http://www.workers-iran.org) - Association de défense des prisonniers politiques et d'opinion en Iran - Association des kurdes iraniens résidant en France - Soliran [www.soliranparis.wordpress.com](http://www.soliranparis.wordpress.com) - Union syndicale Solidaires [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

*Pourquoi nous entamons une grève de la faim à partir du 30 avril 2016 ?*

*Aujourd'hui, personne n'ignore que des millions d'ouvriers, d'enseignants et d'autres travailleurs d'Iran subissent des conditions de vie pénibles et insupportables. Depuis des années, leurs droits les plus élémentaires et basiques sont bafoués. Ils subissent des salaires largement en dessous le seuil de pauvreté, souvent même non payés, la destruction complète de la sécurité d'emploi, des contrats précaires pour la majorité des travailleurs, la multiplication des sortes du contrat pour les enseignants (contractuels de courte durée, mi-temps et même payés à l'heure, CDD, salaire de 75 euros pour les professeurs diplômés - licence ou plus). Ils contestent les contrats sans couverture sociale, la mise en œuvre de la sous-traitance dans les grandes industries, l'augmentation du travail des enfants, la non-application des lois concernant les salaires des enseignants et retraités. Les enseignants agissent aussi contre l'augmentation du nombre d'écoles privées et l'anéantissement progressif de l'enseignement public et gratuit, le pillage systématique du fond de la sécurité sociale et des caisses de retraite. Ils contestent aussi l'interdiction du syndicalisme et de toute organisation de travailleur indépendante, ils dénoncent le fait que toute contestation d'ordre professionnel soit considéré comme une atteinte à la sécurité de l'Etat, la suppression des subventions sur des produits de première nécessité comme le pain, l'eau, l'électricité, gaz, les produits laitiers, etc. Les exemples d'injustice vis-à-vis des travailleurs, dont les enseignants, ne se limitent pas à ça !*

*Leurs conditions de vie sont tellement insupportables que la plupart entre eux, sont obligés de travailler 12 voire même 18 heures par jour. Les enseignants sont contraints de trouver un deuxième ou troisième emploi au-delà des heures du travail journalier pour subvenir aux besoins minimums de leur famille. Une grande majorité de ces salariés vit non seulement sous le seuil de pauvreté, mais sous le seuil de subsistance. A ces justes revendications, le gouvernement n'a d'autre réponse que la répression et l'accentuation de la précarité. A la suite de la mise en place de ces politiques par le gouvernement Rohani, le pouvoir judiciaire a interdit officiellement toute grève et contestation ouvrière et a aggravé la répression des unions professionnelles d'enseignants : ils ne sont même pas autorisés à défendre leurs intérêts sur le lieu de travail. Depuis, des centaines de travailleurs ont été arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prison dont nous deux qui sommes emprisonnés pour une longue durée.*

*Nous avons été accusés d'atteinte « à la sécurité nationale », et condamnés à de longues années de prison. Comme des milliers de travailleurs et enseignants contestataires, nous n'avons fait que défendre la dignité humaine.*

*Nos activités, au sein du « centre professionnel des enseignants » et de « l'union libre des travailleurs d'Iran » et d'autres organismes indépendants de travailleurs sont publiques et transparentes. Les accusations reprises dans nos dossiers judiciaires, se limitaient uniquement à la participation aux rassemblements professionnels devant le parlement ou le ministère du travail, à des pétitions pour contester les salaires de misère, à la création d'organisations professionnelles d'ouvriers et d'enseignants, à l'envoi de lettres de protestation aux responsables...*

*Donc, selon les arguments utilisés pour nos condamnations, on peut conclure que tout effort pour faire respecter les lois minimales existantes et toute démarche pour l'amélioration du niveau de vie des travailleurs et des enseignants, sont considérés comme « atteinte contre la sécurité nationale du pays ». Nos activités mettent en péril les intérêts et la sécurité de ceux qui ont pillé depuis des années, au prix de la pauvreté et précarité des travailleurs et des enseignants, et nos démarches défient la continuité de leurs actions illégales. Ils substituent leurs propres intérêts à « la sécurité nationale » ; pour garantir cela, ils arrêtent et emprisonnent des activistes ouvriers ou enseignants, pour nous soumettre et nous imposer le silence devant les injustices.*

*Nous, en célébrant le 1<sup>er</sup> mai et en solidarité avec les travailleurs du monde, à cette grande occasion, entamons une grève de la faim à partir du 30 avril, pour protester contre la criminalisation des activités revendicatives professionnelles, l'interdiction des rassemblements et des grèves. Nous contestons la mise en place des salaires en dessous du seuil de pauvreté et l'interdiction de la libre célébration de la journée mondiale des travailleurs. Nous demandons que l'Organisation Internationale du Travail condamne ces pratiques et réclamons la suppression de toutes accusations infondées figurant dans nos dossiers, ainsi que la libération des ouvriers et enseignants emprisonnés.*

*Notre grève de la faim est sans limitation de durée.*

*Djafar Azimzadeh, prison d'Evin, section 8 - Esmail Abdi, prison d'Evin, « andeeshgah » 8*